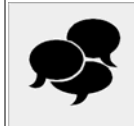




ASSEMBLÉE DÉLÉGUÉS ASLOCA
Lundi 22 novembre 2021 (Mais. des Associations)
L'ALGIM était représentée à cette AD par son trésorier / webmestre (ODi), et son secrétaire (MVi).

Résumé (très succinct) des débats, selon l'ordre du jour



◇ Introduction et questions générales
Il s'agit d'une AD 'extraordinaire' (rappel des 'organes' de l'ASLOCA: AG, comité, AD). Il est important d'impliquer les membres dans la vie de l'association (notamment pour les Initiatives et les référendums).

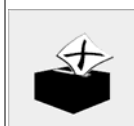


Nouveauté: un site Internet spécifique a été créé, avec fonction Intranet (www.aslocage.ch, voir point 3 plus bas).

Présences: Une dizaine d'associations de locataires membres de l'ASLOCA (dont l'ALGIM) sont représentées, ainsi que des membres du comité (A. Velasco, C.-A. Kast, G. Thommen, C. DAndrès, N. Valliquer, M. Cassetini, C. Marti, etc...)



1- Demandes d'adhésions: Associations des locataires des Avanchets, et 'Tricouni'
Après courts débats (une association 'revitalisée'; une nouvelle avec 'qualités de membres' différentes), les demandes sont acceptées.



2- Discussions politiques et mobilisation autour du référendum (délai d'attente pour logement sociaux) et des initiatives (aide aux locataires en cas de défaut de paiement droit de préemption financement des travaux de rénovation énergétique par l'or de la BNS)...



Les trois objets présentés ont des urgences et importances diverses, surtout en lien avec les délais (de récoltes de signatures), les périodes de l'année (± favorables), et les 'forces' de l'ASLOCA et des associations. Un 'tri des priorités' des initiatives est donc nécessaire.

◇ Bâtiments et énergie, rénovations* et demande de financement public (ex: profits BNS)

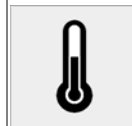
◇ Aide aux locataires en cas de défaut de paiement (suite Covid; ex: prêts à intérêt 0%)



◇ Droit de préemption pour achats prioritaires par collectivités publiques (sujet difficile; à étudier dans la durée ?)



Après présentation des aspects juridiques et politiques (A. Velasco, C. DAndrès et C.-A. Kast), le vote de l'AD confirme l'ordre de présentation des 3 projets d'initiative. (NB: à noter que le référendum est à part, de toute façon urgent; prises de position signées en AD par des représentants présents)



(* à noter que les majorations de loyer suite à des travaux de rénovation pour raisons énergétiques sont appliquées 'sous surveillance' au-delà d'un seuil de 3'405.- frs./ pièce par an (soit équivalent à 1'135.- frs./ mois pour un 4 pièces), mais sans restriction en dessous (donc défavorable aux 'bas loyers' anciens)



L'ALGIM a plaidé pour une 'égalité' entre les 2 premières initiatives (incluant la protection des locataires contre les résiliations), mais n'a pas été suivie par l'AD (raisons de complications de mise en œuvre de 'double initiative' pour récolte signatures).



3- Informations et demandes concernant le site internet www.aslocage.ch*

G. Thommen a présenté le nouveau site www.aslocage.ch (en construction), dans lequel une place favorable a été réservée à l'ALGIM. Cet espace Internet développera un 'forum de discussion'. Questions et demandes à adresser à l'ASLOCA...



4- Echanges sur les actualités des associations et les problèmes rencontrés

Parmi d'autres associations, l'ALGIM a pu évoquer les difficultés rencontrées suite au vote de "l'Amendement général" par le conseil Municipal (le 20.10.2020) et le blocage 'administratif' qui a suivi ('vérification de validité' par le Conseil d'Etat et le SCSC). Ce retard nous paraît très obscur et arbitraire.



5- Divers, et verrée.

Lors des échanges – notamment entre A. Velasco, C. DAndrès et l'ALGIM – des projets d'échanges et de rencontres ont été discutés, en particulier au sujet des décisions retardées du vote du Conseil Municipal.



Le comité de l'ALGIM souhaite à tous les membres de belles fêtes de fin d'année !

